



**Un véritable ouf de soulagement après l'examen et l'adoption du compte administratif du maire pour les 40 conseillers qui ont pris part les 04 et 05 mai dernier aux assises du conseil municipal.**

Le président du conseil municipal de Batouri Auberlin MBELESSA D'ABDOU n'a pas ménagé sa peine le 04 mai dernier pour ramener les conseillers municipaux à de meilleurs sentiments.

Venus pour examiner et adopter les comptes administratifs du maire et de gestion du receveur municipal, les représentants des populations de Batouri se sont retrouvés face au seul compte administratif du maire. Tout était réuni pour que cette session ne se tienne pas. « Ce n'est pas une négociation. Nous demandons au receveur municipal de nous présenter son compte de gestion pour l'année 2020 ». ADA ADA John Fort, conseiller municipal, fort de son expertise dans les CTDS donne le ton. Bientôt suivi par ses collègues qui ne veulent rien entendre. Un véritable ping pong entre les conseillers et les administratifs (le secrétaire général et le receveur municipal).

Il a fallu tout le tact diplomatique du maire, président du conseil pour démêler les chevaux et ramener la sérénité dans la salle. En réalité les conseillers et le secrétaire général ont eu parfois des atomes crochus alors qu'ils avaient les mêmes idées positives.

La séance plénière a lieu le 05 mai, 2ème jour des travaux. Mme Rachel NGAZANG épouse AKONO Préfet et tout son état-major, Angèle MAÏWOLA épouse NGON, sous-préfet DJENABIA

délégué départemental du Mindevel sont tous présents.

Après l'hymne national, un moment d'intense émotion a eu lieu lorsque Auberlin MBELESSA le maire a demandé une minute de silence pour la mémoire de la deuxième adjointe au maire Nicole ADJIBOLO décédé il y a quelques mois. La vérification du quorum et la lecture du rappel de la dernière session par le secrétaire général Nestor NDJOURI MIKADO a véritablement ouvert les travaux.

*« J'adresse mes souhaits de bienvenue à mme le préfet et sa suite. Bienvenue appuyée aux conseillers municipaux pour la qualité des travaux depuis hier. Merci à tous et le quorum atteint à chaque fois prouve que nous prenons au sérieux le mandat qui nous a été confié ». C'est ainsi que Auberlin MBELESSA D'ABDOU a entamé son propos lors de sa prise de parole avant de poursuivre : « Il s'agit pour nous de présenter à l'organe délibérant et à la tutelle le bilan écoulé. Nous avons un excédent budgétaire de plus de 32 millions de frs CFA. L'exercice 2020 a été une année particulièrement difficile à cause de la survenue de la pandémie du corona virus Je souhaite que les documents ayant été largement parcourus nous permettent de consolider les différents résultats obtenus ».*

Rachel NGAZANG épouse AKONO Préfet de la Kadey est comme un poisson dans l'eau à la commune de Batouri. *« C'est toujours un plaisir quand deux camarades se retrouvent après avoir souffert sur les bancs à l'ENAM. Nous sommes à l'heure des grandes réalisations et non des discours. Je constate que l'esprit du vivre ensemble prévaut au sein du conseil municipal. Que les travaux se poursuivent dans un esprit de convivialité »*

### **Les chiffres clés**

Le budget 2020 de la commune de Batouri a été voté à un montant de **1 108 332 550 frs CFA**.

Les recettes récoltées étant de **776 148 499 frs** et les dépenses de **743 742 737 frs CFA**, soit un excédent budgétaire de **32 405 762 frs CFA** à reverser au budget 2021. Le gab constaté étant dû à certaines pesanteurs dont l'une et pas des moindres a été la survenue du corona virus qui a paralysé pas mal d'investissements et de recettes.

Des rapports des différentes commissions, il ressort des encouragements au maire et surtout la production du compte de gestion du receveur, réclamée une fois de plus devant l'autorité administrative par l'ensemble des conseillers. Chacun donnant un délai d'un mois maximum pour la tenue d'un conseil municipal extraordinaire afin d'examiner ce compte de gestion.

De tous les grands dossiers soulevés par l'organe délibérant à l'instar du marché de Batouri où la campost fait une concurrence déloyale à la commune, ou encore de la vacance au poste de deuxième adjoint au maire en passant par la nouvelle gare routière et la construction du centre culturel, Auberlin MBELESSA D'ABDOU a su apporter des réponses claires et convaincantes aux conseillers municipaux qui ont tous adopté le compte administratif du maire et ses différentes délibérations avec promesse de convocation d'un conseil municipal extraordinaire pour examen du compte de gestion du receveur municipal.

Cette deuxième et grande journée s'est achevée par les rappels du préfet et du maire qui

annoncent le lancement de la campagne de vaccination volontaire contre la COVID-19 et la continuité dans l'observance des mesures barrières.

**Alain HALYNAS**

---